

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N° DP2025-01

CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE TRAVAUX 2025

- Vu les statuts du SEZEO,
- Vu la délibération n°2020/10 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président,
- Vu le règlement relatif aux aides aux communes et à leurs groupements,

Le Président du SEZEO,

SOLLICITE pour l'année 2025, le concours financier du Département de l'Oise au titre des travaux de renforcement et d'intégration des réseaux secs, de renforcement et de mise aux normes de l'éclairage public, de rénovation de l'éclairage public par de l'éclairage public à économie d'énergie performant sous maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes au SEZEO,

APPROUVE le montant total de travaux subventionnables de 2 829 563,83 euros hors taxe,

SOLLICITE à cet effet une subvention au taux communal afin de ne pas pénaliser les communes rurales délégataires,

PREND ACTE que la demande de subvention concerne 26 dossiers faisant chacun l'objet d'une notice explicative et d'un plan de financement détaillés.

Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Thourotte, le 2 janvier 2025,

Le Président,
Olivier FERREIRA